

1 Agent DECLIC

Référence : 3134-25-0010/SR du 3 janvier 2025

**Employeur : Agence sanitaire et sociale
De la Nouvelle-Calédonie (ASSNC)**



Corps ou Cadre d'emploi / Domaine : Infirmiers en soins généraux

Direction : programme de prévention en addictologie

Durée de résidence exigée pour le recrutement sur titre ⁽¹⁾ : au moins égale à 5 ans

Lieu de travail : Nouméa

Date de dépôt de l'offre : vendredi 3 janvier 2025

Poste à pourvoir : janvier 2025

Date limite de candidature : vendredi 24 janvier 2025

Détails de l'offre :

La délibération n°114 du 24 mars 2016 relative au plan de santé calédonien « Do Kamo, Être épanoui ! » concernant l'organisation, la gouvernance, le pilotage et la régulation du système de protection sociale et de santé a posé les bases d'un renouveau en matière de santé publique et de protection sociale. L'axe 3 de ce plan place la promotion de la santé au cœur du dispositif.

L'agence sanitaire et sociale de la Nouvelle-Calédonie, établissement public administratif, a pour objet de faciliter la garantie du droit à la santé pour tous. Elle met en œuvre les programmes prioritaires de prévention et de promotion de la santé décidés par la Nouvelle-Calédonie.

La consultation DECLIC du programme de prévention en addictologie offre, gratuitement et anonymement, aux jeunes consommateurs (mineurs ou majeurs) et à leur entourage la possibilité d'effectuer un bilan de leurs consommations, d'obtenir information et conseil et, le cas échéant, une aide à l'arrêt de la consommation. Si nécessaire, peut être également proposé une prise en charge brève ou une orientation vers une structure spécialisée.

Le dispositif prend en compte toutes les substances psychoactives (cannabis, alcool, tabac, ...) ainsi que les addictions sans produit (jeux vidéo, usage d'internet, jeux de hasard, ...). Afin de faciliter l'accès du dispositif à la population, des permanences sont proposées sur l'ensemble du territoire

Missions :

Placé sous l'autorité du responsable de programme, l'agent DECLIC aura pour missions au sein d'une équipe pluridisciplinaire et en transversalité :

- L'accueil, l'écoute, l'évaluation, l'information, le suivi et l'accompagnement du public en difficulté avec des consommations ;
- L'accueil et le suivi des personnes sous mains de justice ;
- L'accueil, l'écoute et l'accompagnement des familles en difficulté ;
- Le travail partenarial avec les professionnels médicaux, paramédicaux, éducatifs intervenants auprès du public accueilli ;
- La participation à l'évaluation de l'activité.

Autres activités du poste :

- La formalisation du réseau de partenaires et la formation des professionnels ;
- La communication sur l'activité ;
- L'évaluation de l'activité, élaboration et communication des bilans annuels ;
- Contribution à des activités visant à la promotion du dispositif ;
- La participation à des sensibilisations de professionnels sur la thématique de la prévention des conduites addictives et notamment du repérage précoce et de l'intervention brève en addictologie ;
- L'encadrement et le tutorat des stagiaires ;

Caractéristiques particulières de l'emploi :

Être titulaire du permis B
Déplacements fréquents sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie

Profil du candidat

Savoir / Connaissance / Diplôme souhaité :

- Diplôme d'Etat d'infirmier ;
- Formation en addictologie et / ou expérience en addictologie ;
- Formation ou une expérience en éducation pour la santé.

Savoir-faire :

- Écouter, observer, analyser les problématiques individuelles ;
- Mettre en œuvre les outils nécessaires à l'accompagnement du public et des familles dans le cadre d'entretiens individuels en Addictologie ;
- Connaître les outils de la prise en charge systémique et de la médiation familiale ;
- Connaître les outils de l'entretien motivationnel ;
- Connaître le développement de l'adolescent et la prise en charge des conduites à risque ;
- Rédiger des notes cliniques, des comptes rendus d'action et d'entretien et des rapports d'activité ;
- Pouvoir animer des séances de groupe dans un objectif de sensibilisation et/ou d'accompagnement du public ;
- Savoir formaliser et transmettre le savoir professionnel ;
- Connaissances institutionnelles des champs de la santé, du social et du milieu associatif de la Nouvelle-Calédonie ;
- Connaissance des cultures du pacifique ;

Comportement professionnel :

- Qualité d'empathie propice à créer une relation de confiance auprès des patients et de leur entourage ;
- Capacité à travailler de façon autonome avec un réseau de partenaires ;
- Capacités à travailler dans une dynamique d'équipe avec ouverture d'esprit ;
- Éthique et déontologie ;
- Sens du service public ;
- Adaptabilité ;
- Discrétion ;
- Rigueur ;
- Bon relationnel ;
- Sens de l'écoute ;
- Sens de l'organisation et capacité à prendre des décisions ;

Contact et informations complémentaires :

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter M. Emmanuel RIVET (25-07.60)

POUR RÉPONDRE À CETTE OFFRE

Les candidatures (CV détaillé, lettre de motivation, photocopie des diplômes, fiche de renseignements, attestation sur l'honneur de non-bénéfice de la rupture conventionnelle, 3 dernières évaluations professionnelles ainsi que la demande de changement de corps ou cadre d'emplois si nécessaire ⁽²⁾) précisant la référence de l'offre doivent parvenir à Direction de l'ASSNC par :

- voie postale : BP P4 – 98851 Nouméa cedex
- dépôt physique : Centre-ville – 16, rue du Général Gallieni – 3^{ème} étage
- mail : recrutement@ass.nc

⁽¹⁾Vous trouverez la liste des pièces à fournir afin de justifier de la citoyenneté ou de la durée de résidence dans le document intitulé "Notice explicative : pièces à fournir pour justifier de votre citoyenneté ou de votre résidence" qui est à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

⁽²⁾La fiche de renseignements, l'attestation sur l'honneur de non bénéficiaire de la rupture conventionnelle et la demande de changement de corps ou cadre d'emploi sont à télécharger directement sur la page de garde des avis de vacances de poste sur le site de la DRHFPNC.

Toute candidature incomplète ne pourra être prise en considération.

Les candidatures de fonctionnaires doivent être transmises sous couvert de la voie hiérarchique